

Guide des délégués pour le Congrès AIR 2024

wastepickersinternational.org/fr



1er Congrès électif
1er-5 mai - 2024
Buenos Aires - Argentina



**Chers collègues
récupérateurs/trices**

**Nous vous souhaitons la
bienvenue à Buenos Aires et
vous félicitons d'avoir été
sélectionnés comme
délégués pour représenter
vos organisations respectives
au 1er Congrès de l'Alliance
Internationale des
Récupérateurs/trices**



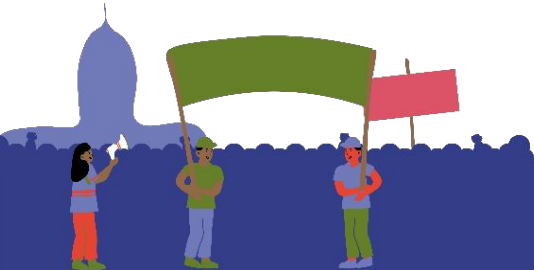
**Cet événement est d'une
grande importance pour nous
tous, car il nous donne
l'occasion d'évaluer notre
travail, d'élire les dirigeants, de
proposer des résolutions et des
politiques, et de discuter des
questions les plus urgentes
auxquelles notre secteur est
confronté.**



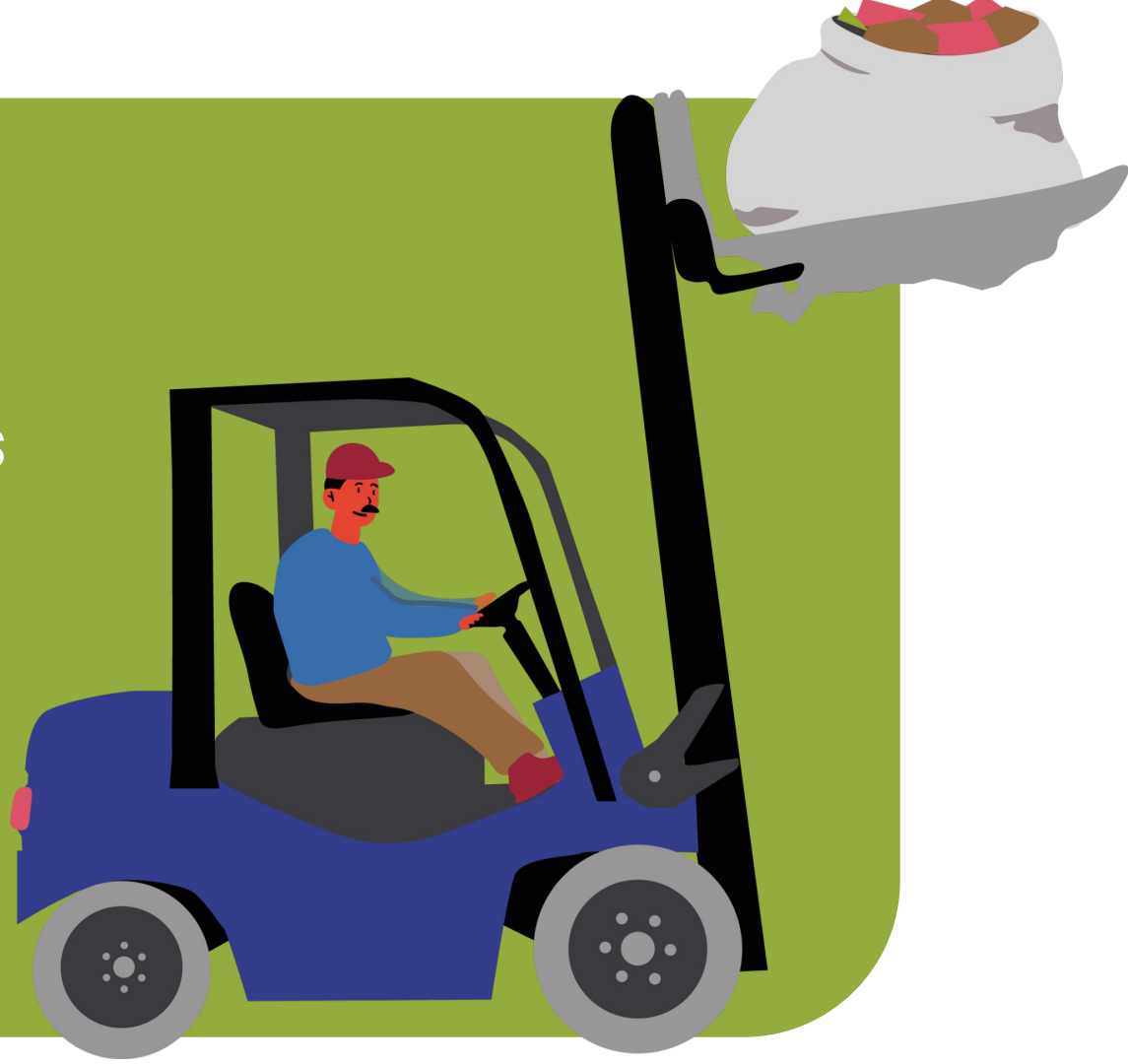
**Voici un guide pour participer au
Congrès et s'y sentir à l'aise:**

1. Participation des délégués

- Nous vous invitons à examiner attentivement l'ordre du jour et le programme afin de participer activement aux activités prévues.
- Si vous avez apporté du matériel de votre organisation, nous vous encourageons à vous renseigner sur la possibilité de l'exposer.
- N'hésitez pas à faire une pause lorsque vous en avez besoin, car il y aura de nombreuses activités et décisions importantes à prendre.



2. Rôles et responsabilités



Il est essentiel de favoriser la solidarité entre tous les délégués et de se familiariser avec la Constitution.

Nous vous encourageons à participer activement aux discussions et à présenter vos idées pendant les sessions.

Des comités responsables de différentes tâches fonctionnent pendant les sessions afin d'assurer le bon fonctionnement du Congrès de Gouvernance des Récupérateurs. Ils ont été approuvés par le Comité de travail AIR en janvier 2024.

Les membres seront identifiés. N'hésitez pas à leur faire part de vos préoccupations ou de vos suggestions !

Voici un aperçu de chaque comité



Comité de vérification des pouvoirs

Composé de 5 délégués de récupérateurs non candidats, sélectionnés pour le Congrès et nommés pour la durée de ce Congrès particulier. Ils sont chargés de:

- Vérifier les délégués inscrits au Congrès par rapport aux délégations que chaque affilié a le droit d'envoyer au Congrès.
- Vérifier la composition par sexe des délégations des affiliés au Congrès.
- Vérifier que le quorum requis pour le Congrès est atteint.



Commission des communications

Il sera composé de collègues récupérateurs qui assument déjà cette tâche au nom de leur région. En plus d'avoir travaillé sur la stratégie de communication en vue du Congrès, ils devront pendant le Congrès :

- Proposer et coordonner des contenus de diffusion sur l'AIR et le Congrès.
- Motiver la diffusion des contenus parmi tous les participants.
- Garantir l'impartialité de la communication, en diffusant de manière égale à toutes les régions et à leurs pays.

Commission indépendante des élections

Elle est composée de quatre femmes collègues d'autres organisations syndicales, spécialement convoquées pour accomplir cette tâche et dans le but de garantir l'impartialité de la procédure électorale. Elle est chargée de:

- Recevoir les candidatures, recevoir et définir les objections, et présenter les candidatures.
- Présenter formellement la modalité d'élection.
- Superviser le bon déroulement des élections.
- Procéder au décompte des voix.
- Signer le certificat des représentants élus.



Comité des résolutions

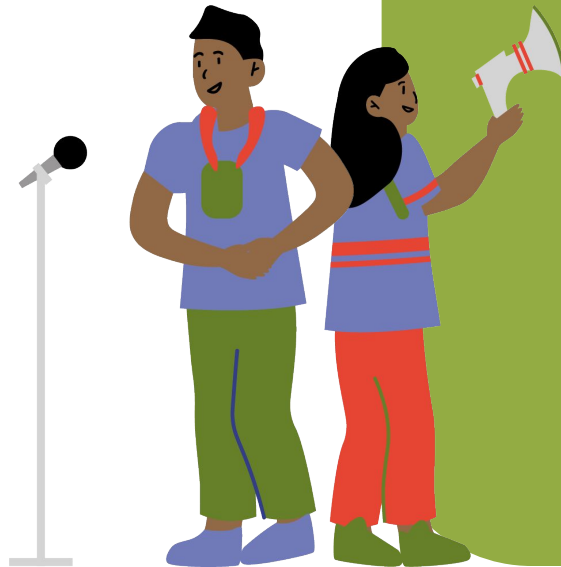
Composé de 3 délégués des récupérateurs, de non-candidats et d'un membre du personnel en tant que soutien administratif, sélectionnés pour le Congrès et nommés pour la durée de ce Congrès particulier. Elle est chargée de:

- Recevoir les propositions de résolutions et d'amendements à la Constitution soumise par les affiliés.
- Fusionner les amendements et résolutions similaires.
- Décider de l'ordre de présentation des amendements et des résolutions au Congrès
- Compiler les résolutions issues des délibérations du Congrès et les inscrire à l'ordre du jour pour traitement.
- Dans le cas des résolutions, décider lesquelles pourraient être renvoyées au Conseil exécutif pour examen après le Congrès.

3. Les élections



Vous aurez l'occasion de voter pour des postes tels que président, vice-président et trésorier.



Nous vous rappelons qu'il est important de suivre les procédures électorales et de respecter les politiques de représentation régionale et de genre.

4. Constitution et résolutions

Nous vous encourageons à examiner attentivement les résolutions et les amendements proposés.

Nous vous invitons à participer activement aux discussions et à vous assurer que vous comprenez les documents fournis



5. Règles générales

Nous vous demandons de respecter les autres délégués et le personnel.

Évitez les discours haineux, les propos discriminatoires et toute forme de harcèlement.

Si vous avez besoin de plus d'informations ou d'aide, n'hésitez pas à consulter les documents fournis.





Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide pendant le Congrès, n'hésitez pas à contacter le personnel de l'Alliance Internationale des Récupérateurs.

Nous apprécions votre dévouement à faire progresser les droits
et la reconnaissance des récupérateurs dans le monde entier.

wastepickersinternational.org/fr

